

Où trouver plus d'informations

Ressources du gouvernement du Royaume-Uni:

Visitez le site gov.uk/euexit afin de trouver des conseils pour votre entreprise

Vous trouverez des informations concernant divers sujets, notamment:

- Formalités Douanières ainsi que de Sécurité et de Sûreté
- Exigences pour vos véhicules et d'assurance
- Permis de conduire
- Formalités d'entrée (notamment ports et documents)

Ressources des industries et ressources internationales

Offices des publications pour les pays de l'UE

publications.europa.eu

Informations concernant l'approche de chaque pays aux frontières avec le Royaume-Uni

Chambres de Commerce

Informations concernant votre marché ou votre industrie

Organisations professionnelles

Informations spécifiques à une industrie

Préparez votre entreprise

Ce prospectus se concentre sur les mesures relevant des processus à la frontière. Afin de vous préparer à une sortie de l'UE, d'autres actions peuvent être nécessaires. Consultez le site gov.uk/euexit pour plus d'informations et pour vous inscrire afin de recevoir des mises à jour régulières.



HM Government

Date de publication: Janvier 2019



HM Government

UK LEAVES
THE EU 29.03.19

Se préparer aux changements à la frontière avec le Royaume-Uni en cas de sortie de l'UE sans accord

Conseils pour les entreprises de transport routier



Janvier 2019

Français

Ce qu'il faut savoir

Le Royaume-Uni quittera l'Union Européenne le 29 mars 2019 à 23 heures (heure locale au Royaume-Uni).

Une sortie de l'UE avec un accord demeure la première priorité du gouvernement et procurerait aux entreprises de la stabilité et de la certitude pour se préparer à de nouvelles relations après la sortie de l'UE.

Le gouvernement doit cependant se préparer à chaque éventualité, y compris à une sortie sans accord. En l'absence d'accord, les entreprises pourraient devoir prendre des mesures avant le 29 mars 2019.

Utilisez ces informations afin de comprendre dans quelle mesure le départ de l'UE pourrait affecter votre entreprise et ce que vous pouvez faire pour vous préparer.

Se préparer aux changements à la frontière avec le Royaume-Uni en cas de sortie de l'UE sans accord

Ce qui va changer

A la frontière du Royaume-Uni, les changements incluront:

- Droits de Douane et TVA
- Sécurité et Sûreté pour les marchandises
- Documents requis
- Standards pour les véhicules
- Contrôle de produits



Mesures à prendre pour que vos biens passent la frontière

Actions immédiates

- Obtenez un numéro EORI
- Décidez si vous gèrerez les nouvelles Déclarations de Douane, et de Sécurité et Sûreté vous-même ou à travers un tiers
- Vérifiez si un permis est nécessaire pour transporter des marchandises au Royaume-Uni ou dans l'UE
- Vérifiez si les chauffeurs devront obtenir un permis de conduire international
- Assurez-vous que les conducteurs auront les documents dont ils pourraient avoir besoin à la frontière
- Vérifiez si une assurance automobile de type « carte verte » sera nécessaire pour circuler au Royaume-Uni ou dans l'UE
- Vérifiez s'il sera nécessaire d'enregistrer les remorques dans les pays où vous circulez

Actions conseillées

- Parlez avec vos clients de leur préparation, en particulier du partage des responsabilités et des Incoterms
- Prévoyez dans votre itinéraire de passer par un poste d'inspection frontalier pour certaines marchandises
- Parlez avec vos employés des changements de réglementation concernant les passeports